Priorities for Advanced Education

Second Draft

April 2001

Manitoba
Education,
Training
and Youth

INTRODUCTION

In "Strategic Directions 2000-2003", the Department of Advanced Education and the Department of Education, Training and Youth have set out a common context, set of goals, and range of strategies for the education sector generally over the next three years. This paper outlines more concretely the priorities of the Department of Advanced Education over that time, keeping in mind the overall scope of the larger paper.

CONTEXT

The main contextual challenges facing advanced education in Manitoba include the following:

- too many students do not attain sufficiently high levels of achievement to participate fully in the community. As education becomes more important to individuals and societies, we cannot allow large numbers of people to go through life without reasonable levels of education and credentials;
- the existing array of programs and institutions does not meet all the important needs. Aboriginal people, people with disabilities, visible minorities, and less educated adults (whether or not now in the labour force) are among the groups whose current educational status is least satisfactory;
- the links between education and other economic and social issues are well recognized, but the processes for closer ties between programs or institutions are not sufficiently developed. Everyone talks about the importance of education as a contributor to broader public policy goals, but the means to achieve this contribution are not necessarily well developed or understood;
- changing demography poses challenges. Increasing population diversity, a better educated—and therefore more demanding—population, and significant changes in factors such a gender roles and family structures all create challenges for educational institutions;
- modes of delivery for education are changing with profound implications for how we organize services. The development of information technology is one element of this change, but so is the increased demand for and availability of informal learning;
- the nature of work has changed in important respects. Skill demands are changing and the labour market appears less stable—especially for young people. Although preparation for work is only one purpose of education, changes in work do pose important challenges for many educational programs;
- political processes are altering, posing demands on institutions around managing conflicts and partnerships as well as different requirements for effective citizenship;
- boundaries around the the post-secondary sector have blurred. Not only colleges and universities, but also schools, community agencies, training organizations, unions, private companies and others in Manitoba and beyond are involved in the provision of advanced education. The roles of the federal and provincial governments are also shifting.

GOALS OF THE DEPARTMENT OF ADVANCED EDUCATION
(shared with Education, Training and Youth)

1. Improve success rates in all programs and institutions
2. Expand the range of people we serve
3. Better integrate and support knowledge and skill development within economic and social priorities
4. Build the capacity of institutions and the community to support learning
5. Build a learning continuum in the province

SHORT AND MEDIUM TERM (1 TO 3 YEAR) PRIORITIES

1. Primarily related to improving success rates
   - Gather better data on student retention
   - Gather data on a range of outcome or success measures (graduation, employment, social participation, *etc.*)
   - Strengthen student support and retention measures
   - Work with institutions to improve understanding and commitment to student success
   - Renew and strengthen Access programs
   - Identify specific steps to support success for high need groups
   - Ensure that student financial supports promote accessibility and success

2. Primarily related to expanding the range of learners
   - College Expansion Initiative—substantial increase in college programs and success rates
   - Maintain affordability of advanced education through appropriate combination of tuition, student financial assistance, tax credits and other measures
   - Create better alignment among funding sources for students (*e.g.*, Students Finance Assistance Program, Income Assistance, Employment Insurance)
   - Develop alternative delivery models such as distance education and workplace or community based programs
   - Improve credit transfer, articulation, and prior learning recognition all across the system
   - Create University College of the North
   - Work with Aboriginal groups to improve learning opportunities

- Primarily related to stronger connections to other priority areas
- Improve connections between educational programs and short and long term labour force requirements
- Provide programs in areas vital to the development of the province
- Build stronger research capacity, especially linked to priority areas
- Increase co-op, service learning and other community-based programming
- Develop international education as an educational and economic activity
- Connect post-secondary education to the Province's Training Strategy

3. Build capacity to support learning
   - Consider developing new credentials where need exists (*e.g.*, professional education)
   - Develop and publicize success indicators for programs and institutions
   - Strengthen institutional and system planning capacity
   - Provide stable funding for operating and capital needs
   - Support exchanges of people, ideas and practices across the sector and with other sectors
   - Build capacity to research and evaluate system practices and outcomes

4. Build a learning continuum in the province
   - Review implications of changing roles and boundaries in Post-secondary Education among various providers
   - Review relevant legislation and change as required to meet goals
   - Improve vehicles for broader community input into advanced education
   - Improve links between high schools, adult learning centres, private providers, community groups and others with the post-secondary sector
   - Ensure more student input into policy and program decisions
   - Build communication routes between post-secondary institutions and community groups and organizations
   - Build links among institutions through means such as joint programs and shared services

Priorités de l'enseignement postsecondaire

Deuxième ébauche

Avril 2001

Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba

INTRODUCTION

Dans le document *Strategic Directions 2000–2003*, le ministère de l'Enseignement postsecondaire et le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse ont présenté un contexte commun, une série d'objectifs et un ensemble de stratégies pour le secteur de l'éducation en général au cours des trois prochaines années. Le présent document décrit en plus grand détail ce que seront les priorités du ministère de l'Enseignement postsecondaire pendant cette période, tout en tenant compte de la portée globale du plus grand document.

CONTEXTE

Les principaux défis contextuels que devra relever le ministère de l'Enseignement postsecondaire du Manitoba sont, entre autres, les suivants :

- un trop grand nombre d'élèves n'atteignent pas un niveau de scolarité suffisant pour leur permettre de participer pleinement à la communauté. Au moment où les particuliers accordent une forte importance à l'éducation, nous ne pouvons laisser un si grand nombre de jeunes vivre leur vie sans posséder un niveau raisonnable d'éducation et de compétences;

- l'éventail de programmes existant et les établissements d'enseignement ne répondent pas à tous les besoins importants. Les Autochtones, les personnes ayant des déficiences, les minorités visibles et les adultes possédant un niveau scolaire limité (qu'ils fassent actuellement partie de la population active ou non) figurent parmi les groupes dont le niveau d'éducation actuel est des moins satisfaisants;

- les liens qui existent entre l'éducation et d'autres enjeux économiques et sociaux sont bien connus, mais les processus qui nous permettraient de créer des liens plus étroits entre les programmes ou les établissements d'enseignement ne sont pas suffisamment définis. Tout le monde parle de l'importante contribution que l'éducation apporte aux objectifs publics généraux, mais les moyens permettant d'arriver à cette contribution ne sont pas nécessairement bien établis ou compris;

- les changements démographiques présentent des défis : une population plus diversifiée et mieux éduquée, donc plus exigeante, et des modifications importantes dans des facteurs tels que le rôle de chaque sexe et les structures familiales, posent tous des défis pour les établissements d'enseignement;

- les méthodes de prestation de l'enseignement changent, ce qui a une profonde incidence sur notre façon d'organiser les services. Le développement des technologies de l'information est un élément de ce changement, tout comme l'est aussi la demande accrue d'un apprentissage non structuré et des possibilités d'y avoir accès;

- la nature du travail a changé à bien des égards. L'on ne demande plus les mêmes compétences et le marché de l'emploi semble moins stable, surtout pour les jeunes. Même si la préparation à l'emploi n'est qu'un des objectifs de l'enseignement, les changements par rapport à l'emploi constituent des défis de taille pour bon nombre de programmes d'enseignement;

- les processus politiques sont en évolution, ce qui exerce une pression sur les établissements d'enseignement pour ce qui est des règlements de conflit et de la gestion des partenariats, et crée de nouvelles exigences quant aux devoirs civiques;
- les limites du secteur postsecondaire sont devenues floues. La prestation de l'enseignement postsecondaire relève non seulement des collèges et des universités, mais aussi des écoles, des organisations communautaires, des organismes de formation, des syndicats, des compagnies privées et d'autres intervenants au Manitoba et ailleurs. Les rôles des gouvernements fédéraux et provinciaux changent également.

OBJECTIFS DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE
(partagés avec le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse)

1. Améliorer le taux de réussite pour tous les programmes et dans tous les établissements d'enseignement.
2. Accroître notre clientèle.
3. Mieux appuyer les connaissances et les compétences, et mieux intégrer le développement de celles-ci aux priorités économiques et sociales.
4. Accroître la capacité des établissements d'enseignement et de la communauté d'appuyer l'apprentissage.
5. Bâtir un continuum d'apprentissage dans la province.

PRIORITÉS À COURT ET À MOYEN TERME (DE 1 À 3 ANS)

1. Ciblent principalement l'amélioration du taux de réussite
   - Recueillir de meilleures données sur la rétention scolaire.
   - Recueillir des données sur une série de résultats ou d'indicateurs de réussite (nombre des finissants, obtention d'emploi, participation sociale, etc.).
   - Renforcer les mesures de soutien aux apprenants et de rétention scolaire.
   - Travailler avec les établissements d'enseignement pour favoriser une meilleure compréhension et un plus grand engagement envers la réussite des apprenants.
   - Renouveler et renforcer les programmes Accès.
   - Cerner les mesures particulières à prendre pour favoriser la réussite des groupes ayant des besoins élevés.
   - S'assurer que les mesures d'aide financière aux étudiants contribuent à l'accessibilité et à la réussite.
2. Ciblent principalement l'accroissement de la clientèle
   - Initiative d'expansion des collèges — augmentation considérable du nombre de programmes collégiaux et du taux de réussite scolaire.

- S'assurer que l'enseignement postsecondaire demeure à un prix abordable grâce à une combinaison appropriée de droits de scolarité, d'aide aux étudiants, de crédits d'impôt et d'autres mesures.
- Mieux équilibrer les sources de financement disponibles aux étudiants (p. ex. les programmes d'aide aux étudiants, d'aide à l'emploi et au revenu, et d'assurance-emploi).
- Élaborer de nouvelles méthodes de prestation telles que l'enseignement à distance et les programmes offerts en milieu d'emploi ou dans la communauté.
- Améliorer le processus de transfert de crédits, l'articulation des programmes et la reconnaissance des acquis à l'échelle du système.
- Créer un collège universitaire dans le Nord.
- Travailler auprès des groupes autochtones pour accroître les possibilités d'apprentissage.
- Cibler principalement la création de liens plus solides avec les autres domaines prioritaires.
- Favoriser une meilleure corrélation entre les programmes d'enseignement et les exigences à court et à moyen terme du marché de l'emploi.
- Offrir des programmes dans les domaines essentiels au développement de la province.
- Améliorer la capacité de recherche, surtout par rapport aux domaines prioritaires.
- Offrir un plus grand nombre de programmes d'enseignement coopératif, d'apprentissage axé sur le développement communautaire et d'autres programmes axés sur la collectivité.
- Développer l'éducation internationale en tant qu'activité éducative et économique.
- Lier l'enseignement postsecondaire à la stratégie de formation professionnelle de la province.

3. Accroître la capacité d'appuyer l'apprentissage

- Étudier la possibilité de développer de nouvelles compétences là où le besoin existe (p. ex. éducation professionnelle).
- Élaborer et diffuser des indicateurs de réussite pour les programmes et les établissements d'enseignement.
- Renforcer la capacité institutionnelle et de planification du système.
- Accorder un financement stable pour les besoins en matière de fonctionnement et d'immobilisations.
- Favoriser l'échange de personnes, d'idées et de pratiques dans l'ensemble du secteur et avec d'autres secteurs.
- Renforcer la capacité de mener des recherches et d'évaluer les processus et les résultats du système.

4. Bâtir un continuum d'apprentissage dans la province

   - Étudier l'incidence du changement des rôles et des limites dans le contexte de l'enseignement postsecondaire avec les divers prestataires de programmes d'enseignement.
   - Examiner les lois pertinentes et faire des modifications, au besoin, pour atteindre les objectifs.
   - Améliorer les méthodes permettant aux membres de la communauté de partager davantage leurs idées et commentaires sur l'enseignement postsecondaire.
   - Renforcer les liens existant entre les écoles secondaires, les centres d'apprentissage pour adultes, les prestataires privés, les groupes communautaires et les autres intervenants du secteur de l'enseignement postsecondaire.
   - S'assurer que les étudiants ont la possibilité de contribuer davantage à la prise de décisions portant sur les politiques et les programmes.
   - Établir la communication entre les établissements d'enseignement postsecondaire et les groupes et les organismes communautaires.
   - Établir des liens entre les établissements d'enseignement en favorisant, entre autres, la mise en commun de programmes et de services.